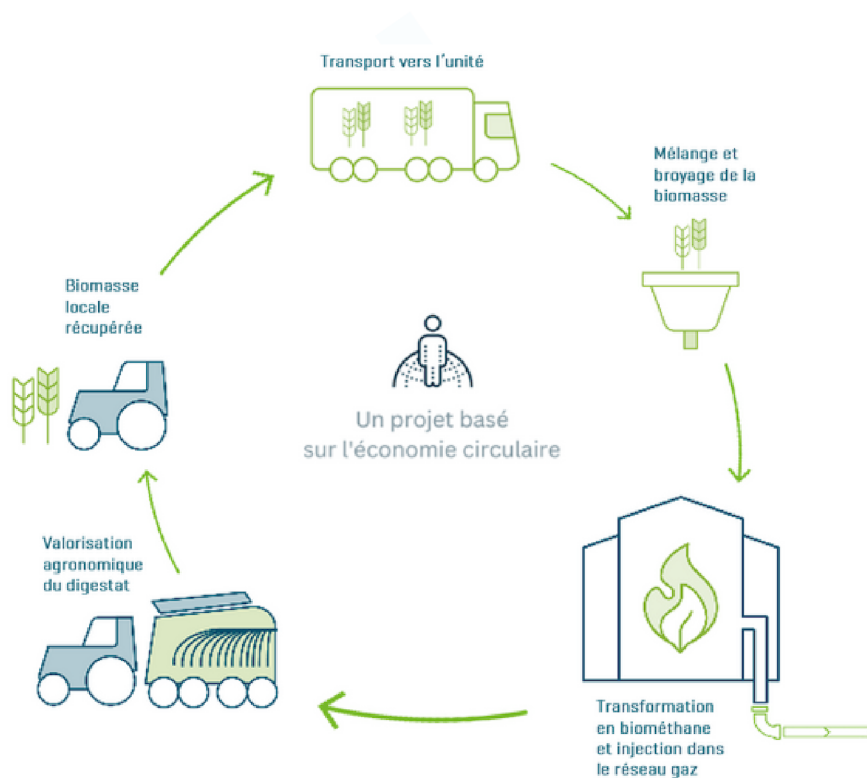




UN PROJET AGRICOLE DE TERRITOIRE QUI RÉPOND AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

Nature Energy Chamaranes Choignes [NECC], est un projet de territoire mobilisant des agriculteurs de Haute-Marne autour d'un projet agricole vertueux, durable et produisant une énergie renouvelable, le biogaz. Pour réaliser ce projet d'économie circulaire, les agriculteurs partenaires ont fait appel à la société Nature Energy, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation d'unité de production de gaz renouvelables. NECC fera également appel aux coopératives locales pour contribuer à l'amont agricole du méthaniseur.

Le projet en 6 points essentiels



1

La méthanisation, c'est quoi ?

C'est un **processus biologique naturel** de dégradation de la matière organique par des bactéries en l'absence d'oxygène. **Cette fermentation conduit à la production de biogaz**, composé de biométhane (CH_4 , 55-60%) et de dioxyde de carbone (CO_2 , 40-45%).

Le résidu de la fermentation, appelé **digestat** est valorisé comme **engrais vert pour l'agriculture**.

Le biométhane produit par l'unité de méthanisation NECC est de **qualité comparable au gaz naturel** et sera **injecté sur le réseau GRTgaz**.

2

Une production alimentaire préservée

L'unité de gaz renouvelables sera alimentée majoritairement par de la matière végétale auprès de **54 exploitations agricoles partenaires**. Elle va permettre aux agriculteurs engagés de bénéficier d'un **revenu complémentaire lié à la valorisation de leur CIPANs par la culture de CIVEs** (Culture Intermédiaire à Vocation Energétique).

Ce projet est un levier favorable au maintien de l'agriculture sur notre territoire de polycultures. Il permet la transition environnementale des exploitations et contribue à la conservation des sols. Il est important de souligner que **ce projet ne rentre pas en concurrence avec la production alimentaire humaine et animale car aucune culture principale ne sera utilisée, mais bien uniquement des cultures intermédiaires**.



3

Une contribution à l'indépendance énergétique

La production annuelle de biométhane sera de **13,7 millions m3 par an**, soit l'équivalent de **148 207 MWh**. Une production qui permettra de chauffer **13 300 foyers**.

Une unité de liquéfaction de CO2 est également envisagée afin de valoriser l'ensemble de la chaîne de valeur du biogaz produit par l'unité de méthanisation.

4

Le digestat, un engrais vert et moins odorant

Le digestat est composé de matières organiques, d'éléments minéraux fertilisants contenus dans les CIVEs, ainsi que d'eau. **Il s'agit donc d'un engrais vert qui permet de remplacer en partie les engrais minéraux et de synthèse (azote).**

Le digestat produit répond au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Le modèle NECC produit un **digestat liquide**, celui-ci est très riche en azote volatil, d'où l'importance des **stockages étanches** et d'un **épandage par incorporation au sol**. Ce digestat est retourné aux agriculteurs. Le digestat est pratiquement inodore lors des épandages dans les champs.

5

Un bilan carbone vertueux

NECC permettra d'éviter chaque année l'émission de **25 243 tonnes de CO2***. Ce bilan carbone prend en compte toutes les émissions induites par le projet (transport des gisements et digestats, conduite des CIVEs, fonctionnement de l'unité...).

Ce volume de CO2 évité représente l'émission intérieure moyenne de 5 500 français, ou l'équivalent de captage de CO2 par an de 5 300 hectares de forêts françaises.

NECC permet de **réduire l'empreinte carbone** et rend les exploitations éligibles au **label bas carbone** et **aux aides PAC**** au niveau le plus élevé du **volet vert**.

Ce projet étant une installation classée protection de l'environnement sous régime de l'autorisation, une enquête publique se tiendra du 11/03/2024 au 25/04/2024.

Afin de répondre à vos questions et déposer un avis, des permanences se tiendront en mairie des lieux et aux dates suivantes:

- Chamarandes-Choignes :
 - Les 11/03/2024 et 30/03/2024 de 9h à 12h
 - Le 11/04/2024 de 14h à 17h
- Rochefort sur la côte :
 - Le 18/03/2024 de 14h à 17h
- Andelot Blancheville :
 - Le 02/04/2024 de 13h30 à 16h
- Lanques sur Rognon :
 - Le 20/03/2024 de 16h à 18h30
- Colombey les deux églises
 - Le 26/03/2024 de 14h à 17h
- Clefmont :
 - Le 09/04/2024 de 14h à 17h
- Chateauvillain :
 - Le 26/03/2024 de 9h à 12h

*: équivalent CO2

** : Politique Agricole Commune

Pourquoi ce projet ?

Les objectifs de NECC sont multiples:

- Produire de l'énergie renouvelable par valorisation énergétique de biomasse agricole
- Pérenniser les exploitations agricoles du territoire,
- Permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'accéder à la méthanisation en mutualisant les moyens et les investissements,
- Répondre aux enjeux environnementaux de la région:
 - Développement des énergies renouvelables,
 - Diminution des émissions de gaz à effet de serre,
 - Encourager l'utilisation de fertilisants naturels, désodorisés et de meilleurs valeurs agronomiques, tout en limitant l'utilisation d'engrais d'origine fossile,
 - Allonger les rotations des cultures et diversifier les productions agricoles.

6

Un projet de territoire

En plus de produire une énergie renouvelable, **NECC incarne une véritable démarche d'économie circulaire** au sein de notre territoire.

7 emplois directs et 30-50 emplois indirects seront créés en phase d'exploitation de l'unité de méthanisation (fonctionnement de l'outil, maintenance, logistique, accompagnement technique des producteurs, chantiers de récolte, d'épandage, transports...)

NECC participe au maintien du tissu agricole local par la création d'une nouvelle activité source de diversification et d'optimisation pour les exploitations agricoles. L'agriculture représente un important pôle économique et humain, ce projet est en phase avec l'urgence climatique.

Ce projet fédère un collectif de 54 agriculteurs désireux de diversifier leur modèle agricole tout en s'inscrivant dans la transition agro-écologique.

Ils sont **accompagnés par les coopératives EMC2 et Dijon Céréales**. Ces coopératives s'inscrivent dans une agriculture diversifiée, durable et innovante en lien avec son territoire et les attentes de la société.

La société Nature Energy construira et exploitera l'unité de méthanisation. Leader dans la production de biométhane en Europe, elle est fortement engagée dans la transition énergétique en valorisant chaque année plusieurs millions de tonnes de matière organique en énergie renouvelable.

Pour nous contacter :
contact@metha-necc.fr

